



Paris, le 11 juin 2013 n°91 /H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête Patrimoine 2014

Type d'opportunité : réédition d'enquête réalisée

Périodicité : triennale à partir de 2014

Demandeur : Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales, Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages.

Au cours de sa réunion du 4 juin 2013, la commission Démographie et questions sociales a examiné le projet d'enquête Patrimoine 2014.

Les enquêtes Patrimoine ont pour objectif de décrire les actifs financiers, immobiliers et professionnels des ménages. Réalisées environ tous les six ans depuis 1986 (et pour la dernière édition en 2010), elles rendent compte de l'évolution de la distribution des patrimoines des ménages, ainsi que des taux de détention des différents actifs patrimoniaux. Elles apportent aussi une information très complète sur les facteurs explicatifs du patrimoine : biographie familiale et professionnelle, héritages et donations, revenus et situation financière, motifs de détention (ou de non-détention) des différents actifs. Elles constituent la référence pour la mesure du patrimoine des ménages en France qu'elles sont les seules à décrire intégralement et de façon détaillée (patrimoine professionnel ou financier en particulier).

Le groupe de travail du Cnis sur les niveaux de vie et inégalités sociales insistait, dans son rapport, publié en 2007¹, sur la nécessité de réaliser régulièrement une enquête du type Patrimoine. De son côté la Banque Centrale Européenne (BCE) lançait en 2006 un groupe de réflexion pour jeter les bases d'un projet européen d'enquêtes sur ce thème. Enfin, le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure de la performance économique et du progrès social² préconisait également une meilleure prise en compte de la dimension patrimoniale, la considérant au même niveau d'importance que la connaissance des revenus ou de la consommation pour une meilleure description des inégalités.

La réflexion pilotée par la BCE a abouti à la mise en place d'une enquête européenne harmonisée HFCS (*Household Finance and Consumption Survey*). L'enquête Patrimoine 2014 s'inscrit maintenant dans ce cadre européen : ses données produites par l'Insee en partenariat avec la Banque de France, serviront à renseigner la partie française de HFCS ; l'enquête aura lieu désormais tous les trois ans et sera panéalisée ; les futures éditions permettront, au travers du panel, de suivre plus précisément le patrimoine dans le temps et de mieux comprendre les phénomènes de cycle de vie.

Un comité de préparation et d'exploitation de l'enquête française a été créé : il comprend des représentants de la Banque de France, des experts du monde académique, des représentants des partenaires financiers de l'enquête. Les modifications de questionnaire par rapport à l'édition

¹ Rapport Cnis n°103, janvier 2007

² Rapport remis en septembre 2009 au Président de la République(www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf)

précédente sont limitées pour préserver la comparabilité de l'enquête dans le temps et garantir un bon suivi des personnes en panel en évitant des ajouts trop nombreux.

L'enquête aborde notamment les thèmes suivants : caractéristiques sociodémographiques des ménages ; détention individuelle des actifs financiers, immobiliers et professionnels ; évaluation du montant détenu pour chaque actif ; description du logement principal et des autres logements ou terrains possédés par le ménage ; description de l'activité d'indépendant d'une personne du ménage, et du patrimoine et de l'endettement professionnels ; revenus et situation financière du ménage ; trajectoires d'activité professionnelle, histoire conjugale du ménage, enfants vivant hors domicile ; héritages et donations, aides à la famille ; endettement du ménage ; habitudes familiales.

L'enquête s'intéresse aux ménages-unités de vie résidant en France³ en logements ordinaires, hors collectivités. La collecte des informations s'effectuera au niveau du ménage, mais le suivi longitudinal se fera au niveau des individus. Pour l'enquête 2014, un échantillon d'environ 20 000 adresses sera tiré dans les fichiers de la Taxe d'Habitation. Les « hauts patrimoines » seront surreprésentés dans l'échantillon, conformément à la méthodologie déjà adoptée en 2010.

La collecte aura lieu de début novembre 2014 à fin janvier 2015 sous forme d'une interview classique en face-à-face assistée d'un ordinateur (CAPI). La durée moyenne de passation du questionnaire est d'environ 75 minutes pour la plupart des ménages, et s'élève à 100 minutes pour les ménages les mieux dotés en patrimoine. Pour pallier une charge d'interrogation trop lourde pour ces derniers, il leur sera proposé de réaliser l'entretien en deux visites.

La collecte des revenus sera réalisée en majeure partie par appariement avec le fichier des déclarations fiscales, ainsi que le fichier de prestations de la Cnaf et de la MSA. En outre, une expérimentation de collecte par Internet sera conduite en parallèle de l'opération en face-à-face, avec pour objectif de tester la pertinence de ce mode de collecte pour la mesure du patrimoine⁴.

Les données de l'enquête européenne HFCS 2014 seront diffusées au 1^{er} semestre 2016. Les publications des résultats de l'enquête française Patrimoine 2014 dans les collections traditionnelles de l'Insee interviendront entre fin 2015 et fin 2017.

Les fichiers anonymisés (fichier de production et de recherche) de l'enquête française Patrimoine 2014 seront mises à disposition des chercheurs à partir de 2015.

La Présidente, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête, y compris concernant les projets évoqués ci-dessus (expérimentation de collecte, extension possible aux Dom, récupération des revenus par appariements).

L'opportunité est accordée pour cinq années à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité.

³ La question de la couverture des Dom n'est pas encore tranchée.

⁴ Les modalités de cette expérimentation restent à définir.